

## REGLEMENT DE SELECTION POUR LES DELEGATIONS FFVOILE AUX CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DES SERIES JEUNES

### EQUIPE DE FRANCE « BLEUETS » MOINS DE 19 ANS

#### PREAMBULE

La création, d'une délégation FFVoile vise deux objectifs :

- a- placer la France, à l'horizon 2014-2016-2020, première Nation individuelle dans les différentes Classes et séries mentionnées à l'article premier si dessous pour les championnats du Monde correspondants ;
- b- préparer les jeunes de moins de 19 ans au Haut Niveau olympique et non olympique, Habitable et Funboard.

#### Article premier : LES DELEGATIONS FFVoile

Les délégations FFVoile « Equipe de France Bleuets » sont ouvertes en 2014 dans les séries des championnats du monde de Classe ou de série suivants :

- **Dériveur double – 420 Féminin et Masculin/Mixte**
- **Dériveur double - 29er Féminin et Open (F, H et mixte)**
- **Planche à voile - RS:X 8.5 F et H**
- **Dériveur solitaire - Laser Radial F et H**
- **Multicoque - SL16 Open (F, H et mixte)**
- **Funboard – Formule 42 F et H**

ainsi que pour le championnat d'Europe suivant :

- **Dériveur double - 29er Féminin et Open (F, H et mixte)**

Pour chaque Classe ou série, la FFVoile peut créer une délégation « Equipe de France Bleuets » soutenue par les moyens décrits à l'article 4 ci-après.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

## **Article 2 : MODALITES DE SÉLECTION POUR LES DELEGATIONS FFVoile**

La liste des sportives et sportifs retenu(e)s pour toutes les délégations FFVoile « Equipe de France Bleuets » est arrêtée par le directeur technique national (DTN) de la FFVoile. Le nombre maximum de sportives et sportifs retenu(e)s figure dans le tableau récapitulatif en annexe.

Le DTN se réserve la possibilité de ne sélectionner aucun ou un nombre réduit de représentant(e)s dans la délégation FFVoile de certaines Classes ou séries en fonction du niveau des sportives et sportifs français(es).

Les critères de sélection sont les suivants.

La moitié de la délégation (ou selon le cas, l'unique représentant) est composée des (ou du) premier(s) du classement général définitif de l'épreuve nationale de sélection définie par la Classe ou la série (cf. liste des épreuves dans le tableau récapitulatif en annexe). L'autre moitié de la délégation est choisie par le DTN. En cas de nombre impair de sportives et sportifs, c'est la voie du classement qui prime.

Les candidat(e)s à la délégation FFVoile doivent être de nationalité française (art. 69 du règlement intérieur de la FFVoile), licencié(e)s FFVoile et être âgé(e)s de moins de 19 ans au 31 décembre de l'année du championnat.

Ils doivent en outre être sélectionnés par l'organisation nationale de Classe ou de série concernée. Le règlement de sélection de chaque Classe ou série figure sur le site internet de ladite Classe ou série. Les modalités de sélection spécifique à chaque Classe ou série sont résumées dans le tableau récapitulatif en annexe.

En cas de litige sur les informations du tableau récapitulatif en annexe, c'est le règlement de la Classe ou série qui prévaut.

## **Article 3 : COMPOSITION DE « L'EQUIPE DE FRANCE BLEUETS »**

La liste des sportives et sportifs retenu(e)s est diffusée par publication électronique sur le site internet de la FFVoile dans le courant du mois de mai, à l'exception des RSX hommes et femmes pour qui la publication de la délégation s'effectuera au mois de septembre 2014, après l'épreuve sélective des championnats de France. Chaque sportive et sportif sélectionné(e) doit être à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) lorsqu'il ou elle y est soumis(e).

En cas de force majeure, de désistement, de blessure, d'infraction à la réglementation générale, sportive ou de la FF Voile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect des programmes de préparation, le DTN pourra invalider la sélection du ou de la ou des sportif(e)s ou sportif(s) concerné(e)s et désigner un(e) ou plusieurs remplaçant(e)s.

Chaque coureur sélectionné autorise la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom sur tout support à des fins promotionnelles et/ ou publicitaires.

Chaque sélectionné(e) mineur(e) transmet à la FFVoile une autorisation parentale selon un modèle type fourni par la FFVoile et une autorisation de sortie du territoire national lorsque celle-ci est exigée.

## **Article 4 : MOYENS MIS A DISPOSITION DES DELEGATIONS FFVoile**

Les délégations FFVoile sont encadrées par des cadres désignés par le DTN. La FFVoile prend à sa charge les frais liés à l'encadrement des délégations.

Il pourra être fourni à chaque sportive et sportif sélectionné(e) et à chaque entraîneur une tenue « Equipe de France Bleuets ».

En fonction des performances réalisées, la FFVoile pourra participer financièrement aux frais de déplacement et d'hébergement des sportives et sportifs participants.

## ANNEXE : TABLEAU RECAPITULATIF

Epreuves	Genre	Lieu	Date	Epreuve de sélection ou d'observation	Date épreuve de sélection ou d'observation	Choix de la délégation	Minimas sportifs	Quota de sportifs Règles de classe	Quota Maximal de coureurs/ équipages délégation FFVoile	Objectif de Performance
Chpt du Monde	420 (H)	Travemunde (GER)	25 juillet au 3 août	CIMA (Cap d'Agde)	22 au 26 avril	Pour moitié le ou les deux premier(s) et pour l'autre moitié, sur choix du DTN	25% de la CIMA règlement de la classe	5 + 2	4	Podium
	420 (F)							5 + 2	4	8
	29er (H)	Kingston (CAN)	26 juillet au 2 août	Eurocup (Cavalaire)	18 au 21 avril		open	2	Podium	
	29er (F)							1	8	
	SL16 (Open)	Socoa (FRA)	28 juin au 4 juillet	Epreuve spécifique ENVSN	30 Avril au 4 mai			open	4	Podium
	Laser R (H)	Gdynia (POL)	24 au 31 juillet	Europa Cup Marseille + Classement Nat	12 au 15 avril		50% Ecup + 50% CNC	selon le nbre d'inscrits/nation	4	5
	Laser R (F)						50% Ecup + 50% CNC		4	
	Slalom 42 (M)	Rosas (ESP)	16 au 21 juin	Etape n°1 Championnat de France Promotion Slalom Marignane	19 au 21 avril		open	2	Podium	
	Slalom 42 (F)							1		
	RSX (H)	Herzliya (ISR)	17 au 25 octobre	Chpt de France Espoirs Glisse	18 au 22 Aout			open	4	Podium
RSX (F)	4									

Epreuves	Genre	Lieu	Date	Epreuve de sélection ou d'observation	Date épreuve de sélection ou d'observation	Choix de la délégation	Minimas sportifs	Quota de sportifs Règles de classe	Quota Maximal de coureurs/ équipages délégation FFVoile	Objectif de Performance
Chpt Europe Jeune	29er (H)	Kiel (ALL)	23 au 29 juin	Eurocup (Cavalaire)	18 au 21 avril	Pour moitié le ou les deux premier(s) et pour l'autre moitié, sur choix du DTN		open	4	Podium
	29er (F)								4	8